

Budget participatif 2025

Une nouvelle édition pour façonner Saint-Germain-en-Laye
Vos idées, notre engagement, un avenir commun.

Forte du succès des précédentes éditions, la Ville de Saint-Germain-en-Laye lance la 3ème édition de son budget participatif pour 2025-2026.

Avec une participation doublée lors de la seconde édition, passant de 466 votants en 2021 à 936 en 2023, les Saint-Germainois ont montré un engouement croissant pour cette démarche participative.

Cette année, une nouvelle enveloppe de 150 000 euros est allouée pour financer des projets d'aménagement portés par les citoyens. Ils peuvent partager leur vision du devenir de leur rue, quartier ou de la ville à travers des propositions qui seront soumises au vote de leurs concitoyens. Ce dispositif permet à tous de participer activement et d'une nouvelle façon à la démocratie locale.

Priscille Peugnet, élue en charge de la Participation Citoyenne, a souhaité innover lors de cette nouvelle édition en organisant des ateliers participatifs auprès des instances citoyennes durant la phase de vote, qui a lieu du 3 février au 28 mars 2025.

Ces ateliers ont pour objectif d'accompagner des membres des Conseils de quartiers, des Conseils municipaux juniors ou encore du club Senior ou de la Commission communale d'accessibilité, à la définition d'un projet collectif proposé par chaque instance. Au total, pas moins de 7 ateliers seront animés dans différents lieux de la ville, dont un à Fourqueux.

** Objectifs d'un budget participatif ** :

- Sensibiliser les citoyens au processus de décision publique : étapes, acteurs, contraintes...
- Associer les citoyens à celle-ci sur des projets concrets.
- Réinventer ensemble la participation citoyenne et impliquer les citoyens directement en s'inspirant et en s'appuyant sur leurs idées.

** Une démarche pour tous** :

Du 3 février au 28 mars 2025, les habitants de Saint-Germain-en-Laye, dès l'âge de 10 ans, sont invités à participer activement au budget participatif. Jeunes, seniors, membres d'associations ou de collectifs, leurs idées comptent et peuvent contribuer à améliorer le cadre de vie de la ville !



Ils peuvent consulter les critères d'éligibilité des projets et déposer leurs propositions en ligne sur la plateforme internet dédiée <https://jeparticipe.saintgermainenlaye.fr/> ou utiliser le formulaire papier à déposer ensuite dans les urnes installées dans cinq lieux de la Ville : l'hôtel de ville, le centre administratif, la Maison des projets, la mairie déléguée et l'espace Pierre-Delanoë à Fourqueux.

**** Calendrier en cinq étapes ** :**

1. Dépôt des idées - du 3 février au 28 mars 2025 inclus : chaque citoyen ou collectif peut soumettre une idée, en ligne ou via le formulaire papier.
 2. Analyse des projets - du 31 mars au 12 septembre 2025 inclus : les propositions sont étudiées par les services municipaux pour évaluer leur faisabilité technique, juridique et budgétaire.
 3. Vote des citoyens - du 15 septembre au 31 octobre 2025 : les projets retenus sont soumis au vote des habitants de plus de 10 ans, en ligne ou via les urnes mises à disposition. Les projets déclarés réalisables par les services sont rendus publics et la phase de vote est lancée.
 4. Fin 2025 : Dès la clôture des votes, les projets qui auront récolté le plus de voix dans la limite des 150 000€ alloués seront déclarés lauréats. La sélection se fera par ordre décroissant du nombre de voix reçues, jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire. Les projets lauréats sont présentés aux élus en conseil municipal. Ils sont ensuite communiqués aux citoyens via le journal, la plateforme internet (<https://jeparticipe.saintgermainenlaye.fr/>) et les réseaux sociaux.
 5. Réalisation des projets en 2026 : Un suivi de la réalisation des projets sera proposé sur la plateforme en ligne du budget participatif (<https://jeparticipe.saintgermainenlaye.fr/>) et sur tous les supports de communication de la Ville.
-

****Contact presse** :**

Ville de Saint-Germain-en-Laye
Cécile Perret - Directrice de la communication
Noémie Luca - Chargée de communication
Email : noemie.luca@saintgermainenlaye.fr
Tél. : 01 30 87 20 43